

Déclaration du Gouvernement Révolutionnaire



Une fois les liens diplomatiques avec les États-Unis rétablis, la levée du blocus sera indispensable, entre autres aspects, pour la normalisation des relations.

Le 1er juillet 2015, le président des Conseils d'État et de Ministres de la République de Cuba, le Général d'Armée Raúl Castro Ruz et le président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama, ont échangé les lettres au moyen desquelles ils ont confirmé la décision de rétablir des relations diplomatiques entre les deux pays et d'ouvrir des missions diplomatiques permanentes dans les capitales respectives, à partir du 20 juillet 2015.

Le même jour, se tiendra la cérémonie officielle d'ouverture de l'Ambassade de Cuba à Washington, en présence d'une délégation cubaine présidée par le ministre des Affaires, Bruno Rodríguez et formée de représentants remarquables de la société cubaine.

Après avoir officialisé ce pas, Cuba et les États-Unis ont ratifié l'intention de développer des relations respectueuses et de coopération entre les deux peuples et gouvernements, basées sur les principes et les objectifs consacrés dans la Charte des Nations Unies et le Droit international, en particulier, les Conventions de Vienne sur des Relations Diplomatiques et Consulaires.

Le Gouvernement de Cuba a pris la décision de rétablir les relations diplomatiques avec les États-Unis en plein exercice de sa souveraineté, engagé, de façon invariable envers ses idéaux d'indépendance et de justice sociale, et de solidarité avec les justes causes du monde, et dans la réaffirmation de chacun des principes pour lesquels notre peuple a versé son sang et couru tous les risques, ayant à sa tête le Leader historique de la Révolution Fidel Castro Ruz.

Le rétablissement des relations diplomatiques et l'ouverture d'ambassades, marque la fin de la première étape de ce qui s'avère être un long processus complexe vers la normalisation des liens bilatéraux, dans le cadre duquel il faudra résoudre une série de questions découlant de politiques du passé, toujours en vigueur, qui affectent le peuple et la nation cubaine.

Il ne pourra pas y avoir des relations normales entre Cuba et les États-Unis tant que sera en vigueur le blocus économique, commercial et financier qui s'applique avec toute rigueur, qui provoque des dommages et des pénuries au peuple cubain, qui est l'obstacle principal pour le développement de notre économie, qui constitue une violation du Droit international et qui affecte les intérêts de tous les pays, en incluant ceux des États-Unis.

Pour parvenir à la normalisation il sera indispensable aussi que l'on restitue le territoire illégalement occupé par la Base Navale de Guantánamo, que l'on élimine les émissions de radio et de télévision vers Cuba qui violent des normes internationales et portent atteinte à notre souveraineté, que l'on élimine les programmes ayant pour but la subversion et la déstabilisation interne, et que l'on dédommage le peuple cubain pour les dégâts humains et économiques provoqués par les politiques des États-Unis.

Tout en rappelant les thèmes dont la solution reste en suspens entre les deux pays, le gouvernement cubain salue les décisions prises jusqu'à présent par le président Barack Obama, d'exclure Cuba de la liste d'États promoteurs du terrorisme international, d'exhorter le Congrès de son pays à lever le blocus et de commencer à prendre des mesures pour modifier l'application d'aspects de cette politique en usant de ses prérogatives exécutives.

Dans le cadre du processus vers la normalisation des relations, il faudra aussi, jeter les bases de liens qui n'ont pas existé entre nos pays tout au long de l'histoire, en particulier depuis l'intervention militaire des États-Unis, cela fait 117 ans, dans la guerre d'indépendance que Cuba a livrée durant près de trois décennies contre le colonialisme espagnol.

Ces relations devront reposer sur le respect mutuel absolu de notre indépendance et de notre souveraineté ; du droit inaliénable de tout État de choisir son système politique, économique, social et culturel sans ingérence d'aucune sorte ; et de l'égalité souveraine et de la réciprocité, qui constituent des principes du Droit International auxquels nous ne saurions jamais renoncer.

Le Gouvernement de Cuba réitère sa disposition de maintenir un dialogue respectueux avec le Gouvernement des États-Unis et de développer des relations de coexistence civilisée reposant sur le respect des différences entre les deux gouvernements et sur la coopération dans des thèmes d'intérêt mutuel.

Cuba continuera engagée dans le processus d'actualisation de son modèle économique et social, pour construire un socialisme prospère et soutenable, pour avancer dans le développement du pays et pour consolider les acquis de la Révolution.

La Havane, 1er juillet 2015



Radio Habana Cuba